



Mairie de Pomponne

COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt deux, le vingt septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pomponne, dûment convoqué le quatorze septembre 2022, s'est réuni, en raison des mesures sanitaires en vigueur, dans la salle Simon Arnaud, sous la présidence de Monsieur Arnaud BRUNET, Maire,

Membres en exercice : 27 Présents : 21 Votants : 25

ETAIENT PRESENTS :

Arnaud BRUNET, Maire

Catherine BARBERO, Jean-Marc SIOZAC, Marie-Agnès DESCoux, Laurence AUDIBERT, Fabrice BUSSY, Fanny BILLY, Adjoint

Isabelle JODIN, Charlotte LE MAITOUR, Sandrine MARTINS, Isabelle DUPRÉ, Jean BÉDU, Ngoc Loi TRAN, Mildred PUISSANT, Hervé GUISE, Arnaud SCHMITT, Nathalie BEELS, Jean-Marc LONGEQUEUE, Magali BOUARFE, Dominique FRANÇOISE, Christophe PRUDHOMME, Conseillers Municipaux

ETAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Claude SCHAEFFER a donné pouvoir à

Jean-Marc SIOZAC

Patrick MICHEL a donné pouvoir à

Charlotte LE MAITOUR

Christophe LASSERRE a donné pouvoir à

Isabelle DUPRÉ

William NETO DE JESUS a donné pouvoir à

Laurence AUDIBERT

Mapril BAPTISTA a donné pouvoir à

Christophe PRUDHOMME

ETAIT ABSENTE EXCUSÉE :

Brigitte FOULON

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, Mildred PUISSANT a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

* * * * *

- Présentation du projet d'extension et de réaménagement du groupe scolaire par Monsieur le Maire avec la participation de Mme Oliviane Dupont, de l'agence Alexis Dansette Architecte.

- Présentation des projets immobiliers sur la commune Rue de Paris (BOREAL), Rue de la Madeleine / Rue de la Gare (Projet Madeleine).

Actualités présentées par Monsieur le Maire.

Approbation du procès-verbal du 11 avril 2022 à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal du 30 juin 2022 à l'unanimité.

A la suite de la déclaration commune des groupes « Pomponne, Un Nouvel Élan » et « Ensemble & Citoyens pour Pomponne », les élus de la minorité quittent la salle.

Monsieur BEDU, élu de l'équipe majoritaire a également quitté la salle du Conseil.

Fin de séance à 19h41 faute de quorum.